

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après


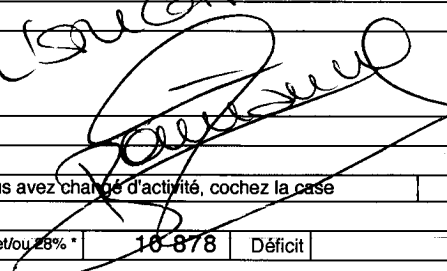
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03119

Numéro SIREN : 804 450 799

Nom ou dénomination : DEBROUILLE NET

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2018 sous le numéro de dépôt 511

DIRECTION GÉNÉRALES DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		511		 Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	
IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS				19 JAN. 2018 Timbre à date du service	
Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art.223-I-1 quinquièmes C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
DEBROUILLE NET 11 Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE					
SIRET	80445079900015				
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
11 Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL 					
B ACTIVITE					
Activités exercées	Nettoyage int & ext - entretien espaces verts - secrétariat			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% *	16 878	Déficit	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquièmes)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art.44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art.44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier côtée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art.244 quater W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art.244, quater X <input type="checkbox"/>					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
SARL DEBROUILLE NET 11 Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE					
Tél:			Tél:		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
N° d'agrément du CGA			Date: 23042017 Lieu: MARSEILLE		
Tél:			Qualité et nom du signataire: Signature: Madame BOURIANNE Eve, Gérante		

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n°2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(CGI art. 219-I-b ; ann. III, art. 46 quater-0 ZZ bis A)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ	
Désignation de la société et adresse du principal établissement	
DEBROUILLE NET 11 Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE	
Adresse du siège social (si différente de l'adresse ci-contre)	
N° SIRET du principal établissement	Code APE
80445079900015	8221Z

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	10 878
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033 B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 591)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : $38\ 120 \times \text{durée de l'exercice (en mois)} / 12$	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	10 878
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		10 878

III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL	
Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n° 2065	

IV. PLUS-VALUE NETTE À LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 19 %	
Total des lignes (d-j-k), report du cadre C-2 de l'imprimé n° 2065	

- (1) La plus-value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun.
- (2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus-value nette à long terme de l'exercice.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **DEBROUILLE NET**

Néant *

Adresse de l'entreprise **11 Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE**

SIRET **8 0 4 4 5 0 7 9 9 0 0 0 1 5**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **12**

Durée de l'exercice précédent* **16**

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 6		3 1 1 2 2 0 1 5		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		Net		
		I		2		3		
						4		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres* }	010	012					
		014	016					
	Immobilisations corporelles*	028	030	4 133	2 330	1 803	1 704	
	Immobilisations financières* (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	4 133	2 330	1 803	1 704	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052				
		Marchandises*	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3) }	068	070	4 200		4 200		
		072	074	330		330	36	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	15		15	15	
	Disponibilités	084	086	27 863		27 863	30 197	
	Charges constatées d'avance*	092	094	130		130		
		Total II	096	098	32 538		32 538	30 248
		Total général (I + II)	110	112	36 671	2 330	34 341	31 953
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET		NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120			500		500	
	Écarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126			50			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	132	131					
	Report à nouveau	134			20 818			
	Résultat de l'exercice	136			9 246		20 868	
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142			30 614		21 368
	Provisions pour risques et charges	154						
	Total II							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			23			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			26		3 600	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :...)	172	169	336		3 678	6 985	
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176			3 727		10 585	
	Total général (I + II + III)	180			34 341		31 953	
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		1 133	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		DEBROUILLE NET		Néant * <input type="checkbox"/>				
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6		Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 5		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210				
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
					217		218	80 520	67 384	
					services*					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée*					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
Autres produits					230	1				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	80 520	67 384		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stock (marchandises)*					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240				
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)					242	31 110	22 489	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)			243	473	244	581	467	
	Rémunérations du personnel*					250	36 812	18 581		
	Charges sociales					252				
	Dotations aux amortissements*					254	1 034	1 296		
	Dotations aux provisions					256				
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259		262				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	69 537	42 833		
I – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	10 983	24 551		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280				
	Produits exceptionnels (IV)					290				
	Charges financières (V)					294	106			
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300			
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	1 632	3 683			
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) – Charges (II+V+VI+VII)						310	9 246	20 868		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	9 246	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles*						322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324	1 632		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138						
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédit report en arrière du déficit	346			
				Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655				350	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	352	10 878	Déficit col. 2	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)						356			
	Déficits antérieurs reportables :*				dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	370	10 878	Déficit col. 2	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : DEBROUILLE NET

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *			
			ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 000	442	1 133	444		446	4 133		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL		490	3 000	492	1 133	494		496	4 133		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 296	532	1 034	534		536	2 330		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	1 296	572	1 034	574		576	2 330		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)		19 % (6)	15 % ou 16 % (7)	0 % (8)			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : DEBROUILLE NET

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	<input type="checkbox"/>
--	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	15 404
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 341
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télétransmises.

5

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE :
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E 2017

Néant *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
-----------------------------	--------------------------	-----

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 17, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télé-déclarées.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 0 4 4 5 0 7 9 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE DEBROUILLE NET

ADRESSE (voie) 11 Avenue de Luminy

CODE POSTAL 13009 VILLE MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	0	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	0
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique BOURIANNE Prénom(s) Eve
Nom marital % de détention 60,00 Nb de parts ou actions 60
Naissance : Date 12/03/1971 N° Département 99 Commune Alger Pays ALGERIE
Adresse : N° 11 Voie Avenue de Luminy
Code Postal 13009 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique CAPUANO Prénom(s) Patrice
Nom marital % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 40
Naissance : Date 25/05/1971 N° Département 13 Commune Marseille Pays FRANCE
Adresse : N° 11 Voie Avenue de Luminy
Code Postal 13009 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

8 0 4 4 5 0 7 9 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

DEBROUILLE NET

ADRESSE (voie)

11 Avenue de Luminy

CODE POSTAL

13009

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	0
--	-----	---

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise **DEBROUILLE NET**

du 01012016

Adresse **11 Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE**

au 31122016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2016 (total col. 9 + total col. 10) 10		- de l'exercice 2016 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	

Nom et qualité du signataire	À MARSEILLE	le 23042017
Madame BOURIANNE Eve, Gérante	Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS

2069-RCI

Si PME au sens communautaire, cochez la case

Si société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés, cochez la case puis complétez ci-dessous :

Société membre pour laquelle le formulaire est déposé :	Société mère :
Nom :	Nom :
SIREN :	SIREN :

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (1)	Montant	(1) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
		CIC Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi APR Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage AUD Crédit d'impôt pour dépenses de productions déléguées d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles CAI Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement CCI Crédit d'impôt cinéma international CSV Crédit d'impôt spectacle vivant FOR Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise MAI Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs MEC Réduction d'impôt au titre du mécénat RAC Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés VEL Réduction d'impôt pour mise à disposition d'un flotte de vélos AUT Autres crédits d'impôts

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors DOM	1	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt dans les DOM	2	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés cotisant à une caisse de congés hors DOM	3	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés cotisant à une caisse de congés dans les DOM	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	
Montant du CICE préfinancé		

Montant du crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

En présence de CICE, dans la colonne "Crédit d'impôt (1)" vous devez saisir "CIC", puis dans la colonne "Montant" vous devez saisir :
 (ligne 1 x 6 %) + (ligne 2 x 9 %) + (((ligne 3 x 6 %) + (ligne 4 x 9 %)) x 10/90) + ligne 5

RÉDUCTION D'IMPÔT EN FAVEUR DU MÉCÉNAT

Montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
---	--

II - CRÉDITS D'IMPÔTS AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt (2)	Montant	(2) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
		ART Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art BIO Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique CIN Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles CIO Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur productif CIR Crédit d'impôt en faveur de la recherche CJV Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo COL Crédit d'impôt pour investissement outre-mer dans le secteur du logement social COR Crédit d'impôt pour investissement en Corse CPE Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique EXP Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale FAM Crédit d'impôt famille PHO Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques PTR Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé PTZ Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété PVM Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières RTA Crédit d'impôt pour remplacement temporaire de l'exploitant agricole AUT Autres crédits d'impôts

Si vous avez saisi AUT, précisez le crédit d'impôt :

Si vous avez saisi CIR, précisez le montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM :

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
Crédit d'impôt (3)	Montant	(3) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		
Crédit d'impôt (3)	Montant	(3) Dans la colonne "Crédit d'impôt" vous devez saisir un code à 3 lettres parmi :

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

COMPTES ANNUELS

BILAN

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU BILAN

RÉSULTAT

PRÉSENTATION GRAPHIQUE DU RÉSULTAT

SARL DEBROUILLE NET - MARSEILLE

Téléphone : - Télécopie :

CERTIFIÉS CONFORME

A L'ORIGINAL



BILAN

DEBROUILLE NET : 31 décembre 2016

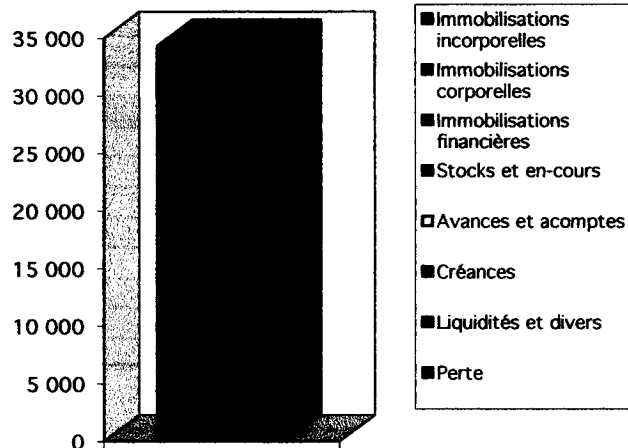
ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
ACTIF IMMOBILISÉ				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>	4 133	2 330	1 803	1 704
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 133	2 330	1 803	1 704
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Matières premières, approvisionnements, en cours</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Avances & acomptes versés sur commande</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	4 200		4 200	
<i>Autres créances</i>	330		330	36
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	15		15	15
<i>Disponibilités</i>	27 863		27 863	30 197
<i>Charges constatées d'avance</i>	130		130	
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	32 538		32 538	30 248
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	36 671	2 330	34 341	31 953
			EXERCICE N	EXERCICE N-1
PASSIF (EUR)				
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital social ou individuel</i>			500	500
<i>Ecarts de réévaluation</i>				
<i>Réserve légale</i>			50	
<i>Réserve réglementée (dont réserve spéciale des plus values à long terme)</i>				
<i>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres d'art originales)</i>				
<i>Report à nouveau</i>			20 818	
<i>Résultat de l'exercice</i>			9 246	20 868
<i>Provisions réglementées</i>				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)			30 614	21 368
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
DETTES				
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>			23	
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>				
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>			26	3 600
<i>Autres dettes (dont comptes courants d'associés)</i>		336	3 678	6 985
<i>Produits constatés d'avance</i>				
TOTAL DES DETTES et PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (III)			3 727	10 585
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			34 341	31 953

BILAN

DEBROUILLE NET : 31 décembre 2016

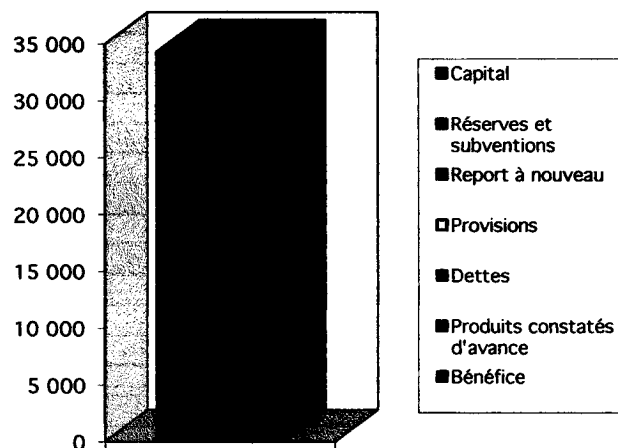
ACTIF

Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	1 803
Immobilisations financières	
Stocks et en-cours	
Avances et acomptes	
Créances	4 530
Liquidités et divers	28 008
Perte	
TOTAL	34 341



PASSIF

Capital	500
Réserves et subventions	50
Report à nouveau	20 818
Provisions	
Dettes	3 727
Produits constatés d'avance	
Bénéfice	9 246
TOTAL	34 341



DÉTAIL DES COMPTES : BILAN - ACTIF

DEBROUILLE NET - 13009 MARSEILLE

Fin exercice N : 31/12/2016

SIRET 80445079900015

Fin exercice N-1 : 31/12/2015

RUBRIQUES FISCALES	%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
028 Immobilisations corporelles	12,0	4 133	9,4	3 000	1 133	37,8
215500 Outillages industriels	12,0	4 133	9,4	3 000	1 133	37,8
030 Am/Prov sur immobilisations corporelles	6,8	2 330	4,1	1 296	1 034	79,8
281550 Am. Outillages industriels	6,8	2 330	4,1	1 296	1 034	79,8
068 Créances : Clients et comptes rattachés	12,2	4 200			4 200	0,0
411DIV Clients Divers	5,9	2 040			2 040	0,0
411KDU SELARL K-Ducia	6,3	2 160			2 160	0,0
072 Autres créances	1,0	330	0,1	36	293	*9,1
444000 Etat - Impôts sur les bénéfices	0,6	209			209	0,0
445660 TVA déductible sur biens et services	0,4	121	0,1	36	85	*3,3
445711 TVA collectée 20 %			0,0			-100,0
080 Valeurs mobilières de placement	0,0	15	0,0	15		
506000 Valeurs mobilières - Obligations	0,0	15	0,0	15		
084 Disponibilités	81,1	27 863	94,5	30 197	-2 334	-7,7
512100 Crédit Mutuel	81,1	27 863	94,5	30 197	-2 334	-7,7
092 Charges constatées d'avance	0,4	130			130	0,0
486000 Charges constatées d'avance	0,4	130			130	0,0

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

DEBROUILLE NET: Période du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

Rubriques	Exercice N	EUR	
		Exercice N-1	Ecart N/N-1
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	80 520	67 384	13 136 19%
Chiffres d'affaires nets	80 520	67 384	13 136 19%
Production stockée			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation			
Autres produits	1		1
PRODUITS D'EXPLOITATION	80 520	67 384	13 136 19%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achat de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (3)	31 110	22 489	8 621 38%
Impôts, taxes et versements assimilés	581	467	114 24%
Rémunérations du personnel	36 812	18 581	18 231 98%
Charges sociales			
Dotations aux amortissements	1 034	1 296	-262 -20%
Dotations aux provisions			
Autres charges			
CHARGES D'EXPLOITATION	69 537	42 833	26 704 62%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 983	24 551	-13 568 -55%
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières	106		106
Charges exceptionnelles			
Impôts sur les bénéfices	1 632	3 683	-2 051 -56%
2 - RÉSULTAT COMPTABLE	9 246	20 868	-11 622 -56%

DÉTAIL DES COMPTES : BILAN – PASSIF

DEBROUILLE NET – 13009 MARSEILLE
SIRET 80445079900015

Fin exercice N : 31/12/2016
Fin exercice N-1 : 31/12/2015

RUBRIQUES FISCALES	%B	Ex N	%B	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
120 Capital social ou individuel	1,5	500	1,6	500		
101000 Capital social	1,5	500	1,6	500		
126 Réserve légale	0,1	50			50	0,0
106100 Réserve légale	0,1	50			50	0,0
134 Report à nouveau	60,6	20 818			20 818	0,0
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	60,6	20 818			20 818	0,0
136 Résultat de l'exercice	26,9	9 246	65,3	20 868	-11 622	-55,7
156 Emprunts et dettes assimilées	0,1	23			23	0,0
518100 Intérêts courus à payer	0,1	23			23	0,0
166 Fournisseurs et comptes rattachés	0,1	26	11,3	3 600	-3 574	-98,3
401WEL Weldom	0,1	26			26	0,0
408000 Fournisseurs - Factures non parvenues			11,3	3 600	-3 600	-100,0
172 Autres dettes	10,7	3 678	21,9	6 985	-3 307	-47,3
444000 Etat - Impôts sur les bénéfices			11,5	3 683	-3 683	-100,0
445510 TVA à décaisser	7,7	2 642	4,9	1 572	1 070	68,1
445711 TVA collectée 20 %	2,0	700			700	0,0
455100 Compte Courant Patrice	0,8	291	3,9	1 258	-966	-76,8
455200 Compte Courant Eve	0,1	45	1,5	472	-427	-90,5

DÉTAIL DES COMPTES : RÉSULTAT

DEBROUILLE NET - 13009 MARSEILLE

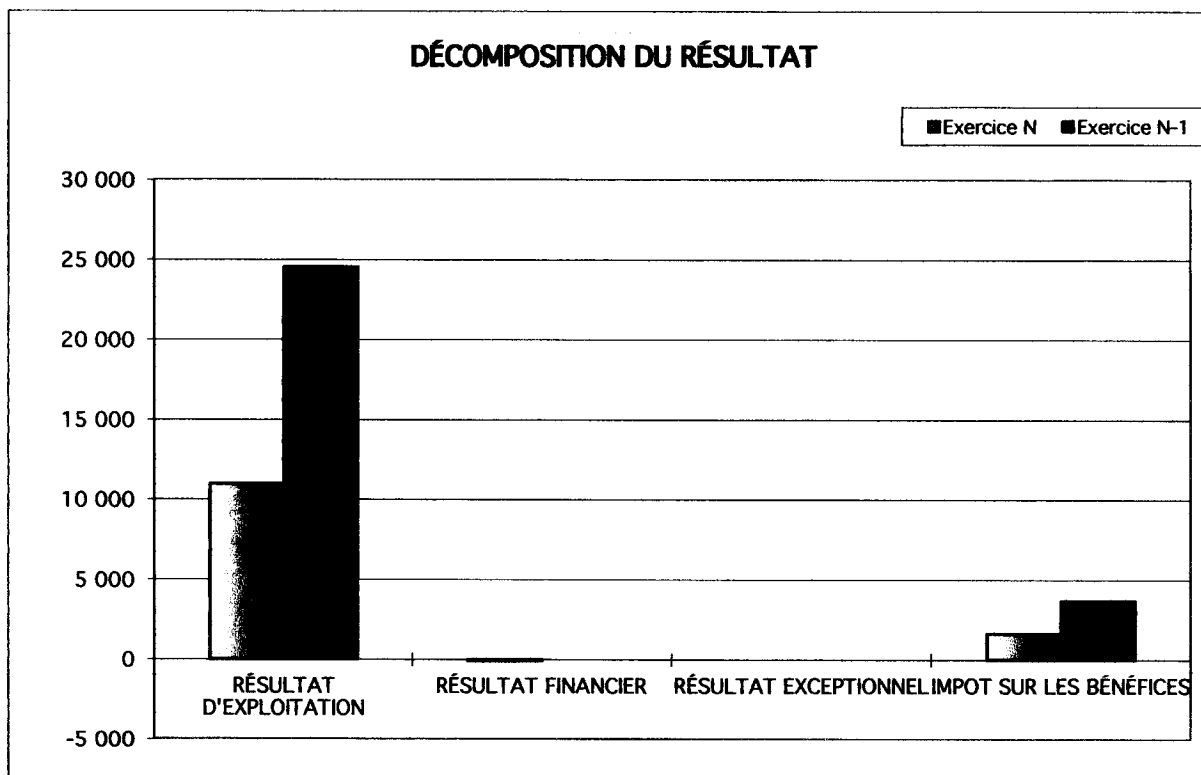
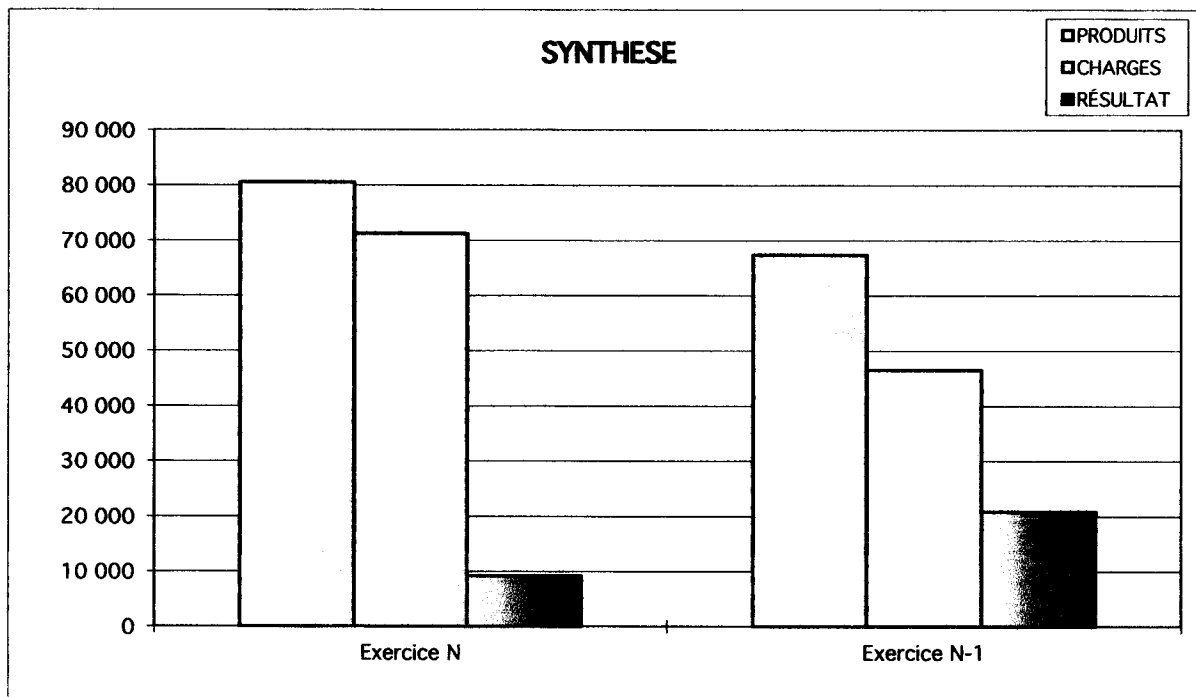
Fin exercice N : 31/12/2016

SIRET 80445079900015

Fin exercice N-1 : 31/12/2015

RUBRIQUES FISCALES	%CA	Ex N	%CA	Ex N-1	Ecart N/N-1	%
218 Services vendus	100,0	80 520	100,0	67 384	13 136	19,5
706100 Entretien Espaces Verts Mairie HM	25,2	20 252	44,0	29 672	-9 420	-31,8
706110 Entretien Espaces Verts Mairie MAPA	64,4	51 848	54,9	36 962	14 886	40,3
706200 Entretien Espaces Clients Divers	4,9	3 940	1,1	750	3 190	5,3
706300 Prestations de Secrétariat et Comptabilité	5,6	4 480			4 480	0,0
230 Autres produits	0,0	1			1	0,0
758110 Différences de règlement	0,0	1			1	0,0
242 Autres charges externes	38,6	31 110	33,4	22 489	8 621	38,3
606200 Achat non stocké de matières et fournitures consommables	7,1	5 688	6,1	4 095	1 593	38,9
606300 Fournitures d'entretien et de petit équipement	2,3	1 860	3,5	2 355	-496	-21,1
606400 Fournitures administratives	0,3	282			282	0,0
613000 Locations			6,4	4 296	-4 296	-100,0
613200 Locations Immobilières	13,4	10 800			10 800	0,0
613500 Locations Mobilières	1,4	1 092			1 092	0,0
615000 Entretien et réparations	2,9	2 318	10,6	7 144	-4 827	-67,6
616000 Primes d'assurance	1,1	863	1,0	664	199	29,9
622700 Frais d'actes et de contentieux	0,1	45	0,4	278	-233	-83,7
623000 Publicité, publications, relations publiques			0,1	75	-75	-100,0
623400 Cadeaux à la clientèle	1,5	1 202	1,1	734	468	63,7
625100 Voyages et déplacements	7,5	6 009	3,6	2 459	3 550	144,4
626100 Frais postaux	0,1	105			105	0,0
626200 Frais de télécommunications	0,7	582	0,3	223	358	160,5
627000 Frais bancaires	0,3	266	0,2	164	101	61,5
244 Impôts, taxes et versements assimilés	0,7	581	0,7	467	114	24,4
635110 Contribution Economique Territoriale : CFE, CVAE	0,6	473	0,7	467	6	1,3
637800 Taxes Diverses	0,1	108			108	0,0
250 Rémunérations du personnel	45,7	36 812	27,6	18 581	18 231	98,1
641100 Salaires Patrice	26,8	21 577	27,6	18 581	2 996	16,1
641110 Salaires Eve	18,9	15 235			15 235	0,0
254 Dotations aux amortissements	1,3	1 034	1,9	1 296	-262	-20,2
681120 Dot. aux am. sur imm. corporelles	1,3	1 034	1,9	1 296	-262	-20,2
294 Charges financières	0,1	106			106	0,0
661000 Charges d'intérêts	0,1	106			106	0,0
306 Impôts sur les bénéfices	2,0	1 632	5,5	3 683	-2 051	-55,7
695000 Impôts sur les bénéfices	2,0	1 632	5,5	3 683	-2 051	-55,7

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



ANNEXE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

PROVISIONS

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

CRÉDITS-BAILS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

SARL DEBROUILLE NET - MARSEILLE

Téléphone : - Télécopie :

RÈGLES ET MÉTHODES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2016 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

RÈGLES ET MÉTHODES (SUITE)

3. Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

7. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

DEBROUILLE NET 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

IMMOBILISATIONS (EUR)	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<i>Fonds commercial</i>					
<i>Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
<i>Terrains</i>					
<i>Constructions</i>					
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagements divers</i>	3 000	1 133		4 133	
<i>Matériel de transport</i>					
<i>Autres immobilisations corporelles</i>					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 000	1 133		4 133	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL GÉNÉRAL	3 000	1 133		4 133	

AMORTISSEMENTS (EUR)	Au début de l'ex.	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'ex.
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage industriel installations générales, agencements, aménagements divers</i>	1 296	1 034		2 330
<i>Matériel de transport</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 296	1 034		2 330
TOTAL GÉNÉRAL	1 296	1 034		2 330

ETAT DES PROVISIONS

DEBROUILLE NET 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

EUR

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
<i>Amortissements dérogatoires</i>				
<i>dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
<i>Autres provisions réglementées</i>				
TOTAL PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<i>Prov- pour dépréciation sur immobilisations</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur stocks et en cours</i>				
<i>Prov- pour dépréciation sur comptes clients</i>				
<i>Autres provisions pour dépréciations</i>				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

DEBROUILLE NET 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

EUR

CHARGES À PAYER	Montants
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	
<i>Autres emprunts obligataires</i>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	
<i>Autres dettes</i>	
TOTAL CHARGES À PAYER	

PRODUITS À RECEVOIR	Montants
<i>Créances rattachées à des participations</i>	
<i>Autres immobilisations financières</i>	
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>	
<i>Autres créances</i>	
<i>Disponibilités</i>	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

DEBROUILLE NET 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

EUR

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	Montants
<i>Charges d'exploitation</i>	
<i>Charges financières</i>	
<i>Charges exceptionnelles</i>	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	Montants
<i>Produits d'exploitation</i>	
<i>Produits financiers</i>	
<i>Produits exceptionnels</i>	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CRÉDIT-BAIL

DEBROUILLE NET 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

POSTES DU BILAN	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulées	
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Inst. tech., Matériel et outillage</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations en cours</i>				
TOTAL				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

POSTES DU BILAN	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
<i>Terrains</i>						
<i>Constructions</i>						
<i>Inst. tech., Matériel et outillage</i>						
<i>Autres immobilisations corporelles</i>						
<i>Immobilisations en cours</i>						
TOTAL						

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

DEBROUILLE NET : 31 décembre 2016

<i>(EUR)</i>	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/16	%	31/12/15	%		%
Ventes de marchandises						
Achats nets de marchandises						
Marge commerciale						
Production vendue	80 520	100	67 384	100	13 136	19,5
Production stockée						
Production immobilisée						
Production totale de l'exercice	80 520	100	67 384	100	13 136	19,5
Matières premières, approv. consommés						
Marge brute de production	80 520	100	67 384	100	13 136	19,5
MARGE BRUTE TOTALE	80 520	100	67 384	100	13 136	19,5
CHIFFRE D'AFFAIRES	80 520	100	67 384	100	13 136	19,5
Autres achats et charges externes	31 110	39	22 489	33	8 621	38,3
VALEUR AJOUTÉE	49 409	61	44 895	67	4 515	10,1
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	581	1	467	1	114	24,4
Salaires et charges sociales	36 812	46	18 581	28	18 231	98,1
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 017	15	25 847	38	-13 830	-53,5
Autres produits	1	0			1	
Dotations aux amortissements	1 034	1	1 296	2	-262	-20,2
Dotations aux provisions						
Autres charges						
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 983	14	24 551	36	-13 568	-55,3
Produits financiers						
Charges financières	106	0			106	
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Impôts sur les bénéfices	1 632	2	3 683	5	-2 051	-55,7
RÉSULTAT NET COMPTABLE	9 246	11	20 868	31	-11 622	-55,7

RATIOS

DEBROUILLE NET : 31 décembre 2016

(EUR)	Exercice N 31/12/16	Exercice N-1 31/12/15	Ecart N / N-1
RATIOS DE ROTATION			
Délai moyen de règlement clients (jours)	19		
Délai moyen de règlement fournisseurs (jours)	0		
Délai moyen d'écoulement des stocks et en cours (jours CA)	0	0	0

RATIOS DE RENTABILITÉ			
Rentabilité commerciale nette	11,5%	31,0%	-19,5%
Taux de marge brute d'exploitation	14,9%	38,4%	-23,4%
Valeur ajoutée par salarié			

DEBROUILLE NET

Siège social : 11 Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE
SARL au capital de 500 euros - Siret 80445079900015 - APE 8221Z

RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Chers associés,

Le présent rapport de gestion a été établi pour vous informer avant l'assemblée générale ordinaire qui a pour but l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. SITUATION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ :

La monnaie de présentation des comptes est l'euro.

1.1 Activité de la société :

Les chiffres d'affaires des deux derniers exercices sont présentés ci-dessous. Par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires a augmenté de 13 136 euros.

CHIFFRE D'AFFAIRES	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
	VARIATION 2016 / 2015	80 520
		19,49%

1.2 Présentation des états financiers :

Le compte de résultat simplifié de l'exercice écoulé, comparé à celui de l'exercice précédent, se présente comme suit :

	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015	Variation euros	Variation %
Produits d'exploitation	80 520	67 384	13 136	19,49
Charges d'exploitation	69 537	42 833	26 704	62,34
Résultat d'exploitation	10 983	24 551	-13 568	-55,26
Résultat financier	-106		-106	
Résultat exceptionnel				
Impôt sur les bénéfices	1 632	3 683	-2 051	-55,69
Participation des salariés				
Résultat net	9 246	20 868	-11 622	-55,69

Au cours de l'exercice, la société a réalisé des investissements qui se répartissent comme suit :

- Immobilisations incorporelles : euros
- Immobilisations corporelles : 1 133 euros
- Immobilisations financières : euros

Le niveau des investissements réalisés en 2016 est de 1 133 euros et la dotation aux amortissements s'élève à 1 034 euros.

1.3 Capitaux propres :

La situation des capitaux propres (avant répartition), comparée à celle à la fin de l'exercice précédent, se présente de la façon suivante :

	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Capitaux propres (avant répartition)	30 614	21 368	9 246
Capital social	500	500	
Capitaux propres / Capital social	61,23	42,74	18,49

EB

1.4 Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivis les années précédentes :

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification par rapport à ceux de l'exercice précédent, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou au niveau des méthodes d'évaluation.

1.5 Activité des filiales et des sociétés contrôlées :

Néant.

1.6 Prises de participations ou prises de contrôle :

Au cours de l'exercice, nous vous informons n'avoir pris aucune participation dans une société quelle qu'elle soit.

1.7 Participations croisées :

Néant.

1.8 Cession de participations :

Néant.

1.9 Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que le montant global des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du code général des impôts, s'est élevé à 0 euros

II AFFECTATION DES RÉSULTATS - DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRÉCÉDENTS ET AVOIR FISCAL CORRESPONDANT :

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes les charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un montant à disposition de l'assemblée de 30 063,65 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2016	9 245,67
Report à nouveau	20 817,98
Réserves distribuables	
Total	30 063,65

Nous vous proposons l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	30 063,65
Total	30 063,65

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2015		
2014		
2013		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

III ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT :

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice. Elle n'a pas engagé de programme de recherche.

IV ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE :

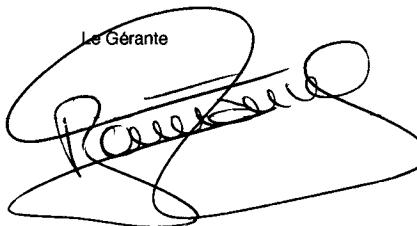
Néant.

V APPROBATION DES COMPTES, QUITUS :

Au cours de l'assemblée, vous aurez à approuver les comptes, à affecter le résultat et à donner quitus de sa gestion à votre gérant.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Gérante



DEBROUILLE NET

Siège social : 11 Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE
SARL au capital de 500 euros - Siret 80445079900015 - APE 8221Z

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Le 27 juin 2017 à 17 heures, les associés de la société DEBROUILLE NET, société à responsabilité limitée au capital de 500 euros, se sont réunis au siège social 11 Avenue de Luminy 13009 MARSEILLE en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Étaient présents :

- Mme BOURIANNE Eve demeurant 11 Avenue de Luminy à MARSEILLE titulaire de 60 parts.
- M CAPUANO Patrice demeurant 11 Avenue de Luminy à MARSEILLE titulaire de 40 parts.
- demeurant à 0 titulaire de 0 parts.

L'assemblée est présidée par Madame BOURIANNE Eve, gérant.

Le Président constate que les associés présents ou régulièrement représentés, possédant ensemble 100 parts sociales, représentent plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions statutaires.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les récépissés des lettres recommandées de convocation
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- le rapport de gestion
- l'inventaire
- les comptes annuels
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016
- Examen, approbation des comptes et affectation des résultats
- Quitus à la gérance
- Questions diverses

EB

CC

Puis, lecture est donnée du rapport du gérant. La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 9 245,67 euros.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 0,00 euros et l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 1 632,00 euros.

En conséquence l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Seconde résolution

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 30 063,65 euros qui se compose des éléments suivants :

Bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2016	9 245,67
Report à nouveau	20 817,98
Réserves distribuables	
Total	30 063,65

L'assemblée générale, sur la proposition de la gérance, décide l'affectation suivante :

Distribution de dividendes	
Réserve	
Report à nouveau	30 063,65
Total	30 063,65

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2015		
2014		
2013		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale, statuant à titre ordinaire, confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EB

CC

Information des associés sur les nouvelles dispositions fiscales relatives aux dividendes

Prélèvement fiscal

Les associés sont informés que les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 %, subissent un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 % (acompte qui sera déduit de l'impôt sur le revenu).

Prélèvement social

Les associés sont également informés que les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont effectués à la source.

En pratique

En pratique, la société versera un dividende amputé de 36,5 % (21 % au titre du prélèvement fiscal forfaitaire obligatoire et 15,5 % au titre des prélèvements sociaux).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérance et visé par plusieurs des associés présents à l'assemblée.

Le Gérante

Mme BOURIANNE Eve

M CAPUANO Patrice

